

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Rennes 2 - Licence - Arts du spectacle - Parcours Cinéma

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| Université de Rennes 2 - Licence - Arts du spectacle - Parcours Cinéma | Jury par défaut | Tous les candidats | 275 | 2274 | 1047 | 1276 | 18 | 5 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention ARTS DU SPECTACLE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Arts du spectacle laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

* Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Objectifs :

La formation vise à doter les étudiants de bases solides en Arts du spectacle, cinéma et audiovisuel en apportant une connaissance approfondie d'oeuvres essentielles passées ou récentes, de problématiques et d'outils théoriques propres à cette mention, et une compréhension du fonctionnement économique, juridique et institutionnel du théâtre ou du cinéma. Elle permet aussi aux étudiants d'expérimenter un certain nombre de pratiques afin de se familiariser avec la vie professionnelle.

[En savoir plus](#) sur l'organisation des enseignements

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

A l'échelle de l'université, et dans la mesure du possible, afin de valoriser une appréciation qualitative des dossiers, les notes du candidat dans

son parcours antérieur ne représentent pas plus de 50% de l'évaluation.

Par ailleurs, pour toutes les formations, la même pondération relative des différents éléments de la fiche avenir est appliquée :

Méthode de

travail : 25%; Autonomie : 25%; Engagement Citoyen : 5%; Capacité à s'investir : 5%; Avis sur la capacité à réussir 40%.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Cette formation en études cinématographiques ne requiert pas de la part des candidats une option en cinéma et audiovisuel dès le lycée. Elle nécessite en revanche de bons résultats dans les matières dites littéraires (français, histoire, géographie, philosophie, langues) afin que le candidat démontre des qualités d'expression écrite et orale et d'argumentation. La formation nécessite de bonnes compétences d'écriture et de bonnes capacités de compréhension des œuvres et des textes. Outre la culture cinématographique, la formation exige et développe des qualités de lecture nécessaires à ce niveau d'études.

Nous attendons des candidats un investissement en termes de travail personnel et d'autonomie ainsi qu'une grande curiosité en matière de culture et d'arts.

Le département des Arts du spectacle de l'université Rennes 2 se compose de deux filières distinctes dès la Licence 1 : cinéma et théâtre. Nous demandons aux candidats d'être particulièrement vigilants dans le choix de leur filière qui doit être fait en toute connaissance de cause et respecté tout au long de la scolarité.

D'autre part, la formation en cinéma n'est pas prioritairement une formation pratique et technique. Il s'agit d'une formation qui englobe de l'histoire, de l'analyse, de l'esthétique et de la théorie ainsi que des ateliers en Licence 2 et 3. Nous conseillons aux candidats de bien identifier la nature de cette formation et de ne pas la confondre avec celle dispensée dans les écoles de cinéma.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|------------------------------|--|---|---------------------------------|
| Résultat académique | Notes en français | | Notes obtenues en cours commun de français en première et en terminale + note obtenue aux épreuves écrit+oral de fin de première | Essentiel |
| | Notes en Histoire-géographie | | Notes obtenues en cours commun d'histoire-géographie en première et en terminale | Très important |
| | Notes en philosophie | | Notes obtenues en philosophie tronc commun et notes de 1ere et Terminale en spécialité "Humanités, littérature et philosophie" (si présentes) | Très important |
| | Notes en littérature | | Notes obtenues en 1er et Terminale spécialité "Humanités, littérature et philosophie" et/ou "Littérature, langues et cultures de l'antiquité (si présentes) | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Méthode de travail | | Fiche Avenir et projet de formation motivé | Essentiel |
| | | | | |

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|--|---------------------------------|
| | Compétence en au moins une langue étrangère | | Notes obtenues en première et terminale en langue étrangère | Complémentaire |
| | Qualité de l'expression écrite et orale en vue de construire une argumentation | | Notes obtenues en première et en terminale en français, histoire-géographie et philosophie | Essentiel |
| Savoir-être | Capacité à s'investir | | Champ "capacité à s'investir" de la fiche Avenir | Très important |
| | Autonomie | | Autonomie exprimée dans la Fiche Avenir | Essentiel |
| | Curiosité intellectuelle | | Curiosité exprimée dans le projet de formation motivé et dans la rubrique Activités et centres d'intérêt si renseignée | Très important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation | | Projet de formation motivé | Très important |
| | Capacité à réussir | | Champ "capacité à réussir" de la Fiche Avenir" | Important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Engagement | | Champ "engagement" de la Fiche Avenir". | Très important |
| | Intérêt pour les arts | | Rubrique "Activités et centres d'intérêts" | Très important |

Signature :

Vincent Gouëset,

Président de l'établissement Université de Rennes 2